

Ouïe -dire

Le mot de l'association

Bonjour à tous,

La période estivale qui arrive verra l'aboutissement d'une année CISIC bien remplie. Tout au long de ce nouveau numéro de Ouïe Dire, vous constaterez que l'activité de notre association ne s'y est pas relâchée et qu'elle a même, par le nombre de celles-ci, pris encore plus d'importance.

Nous nous félicitons de l'adoption, le vendredi 20 mai 2011, de l'amendement des députés Antier et Dupont concernant le dépistage précoce systématique des troubles de l'audition dans le cadre de la loi - Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) - de novembre 2010. Cet amendement permettra une prise en charge plus rapide des enfants atteints de troubles auditifs. Rappelons, qu'une implantation cochléaire réalisée avant l'âge d'un an, améliore considérablement les résultats sur la compréhension et la production langagière.

Les nouvelles de nos régions sont, elles aussi, toutes aussi excellentes. De nouvelles permanences ont débuté au sein des CHU de Dijon, Clermont-Ferrand et au CERTA à Angers. De nouvelles Antennes se mettent en place en concertation avec les CHU de Lille, Nice et l'ISIC de l'île de la Réunion, mais également avec le CHU de Limoges, récemment devenu centre d'implantation. CISIC ne cesse de grandir de par ses nouveaux points géographiques, ce qui nous amène, aujourd'hui, à pouvoir considérer que nous sommes pour ce mois de juin, plus de 1500 adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous gagnerons en indépendance et plus nos actions seront visibles.

Début 2011, nous avons imprimé en 1 000 exemplaires, un livret «l'ambition d'entendre» entièrement conçu par notre association ainsi qu'un nouveau dépliant associatif. Ils sont mis à disposition des futurs implantés dans tous les centres d'implantation.

Compte tenu du nombre croissant de nos adhérents, le nombre de sinistres à lui aussi tendance à augmenter ce qui amène la compagnie d'assurances Allianz à procéder à de nombreuses enquêtes. Allianz nous a informé de ce fait, qu'une fraude a été détectée et qu'elle a obtenu le remboursement intégral de la prise en charge. *(suite p. 2)*

N° 16

Le magazine de l'association CISIC
Juillet 2011

Bureau CISIC

41 rue Henri Barbusse 75005 Paris
Métro : RER Port-Royal ou Luxembourg
Permanences tous les mardis de 14 h à 16 h
hors congés scolaires (zone C)

AGENDA CISIC

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Samedi 4 septembre 2011

Pique nique annuel à Écouflant près d'Angers.

Samedi 1 octobre 2011

Assemblée Générale CISIC et journée d'information à Paris.

Samedi 5 novembre 2011

Conférence et ateliers fabricants d'implants cochléaires près de Nancy.

Samedi 19 novembre 2011

Conférence et ateliers fabricants d'implants cochléaires à Bordeaux.

PERMANENCES

CERTA - Centre Charlotte Blouin

4 rue l'Abbé Frémond 49100 ANGERS
Salle Europe. Permanence de 14 h à 16 h
vendredi 23 septembre 2011
vendredi 18 novembre 2011

C.H.U Clermont-Ferrand - Hôpital Gabriel Montpied,

58, Rue Montalembert 63000 Clermont-Ferrand.
Au 5^e étage dans la salle d'enseignement
du service ORL. Permanence de 14 h à 16 h

jeudi 15 septembre 2011

jeudi 20 octobre 2011

jeudi 17 novembre 2011

jeudi 15 décembre 2011

CHU Dijon - Hôpital Général

3 Rue du Faubourg Raines 21033 DIJON
Pavillon Dévé 1^{er} étage du service ORL
Permanence de 10 h à 12 h

vendredi 23 septembre 2011

vendredi 25 novembre 2011

CHU Nantes

1 place A. Ricordeau 44400 Nantes
Aile Est, 5^e étage, salle d'attente
(service chirurgie maxillo-faciale)
Permanence de 9 h 30 à 11 h 30

lundi 5 septembre 2011

lundi 3 octobre 2011

lundi 7 novembre 2011

lundi 5 décembre 2011

CHU Grenoble

Bd de la Chantourne 38700 La Tronche
6^e étage dans la salle de cours ou
salle de réunion du service ORL :
prendre le couloir de droite en sortant
des ascenseurs côté Chartreuse.
Permanence de 10 h à 12 h

jeudi 21 juillet 2011

jeudi 22 septembre 2011

jeudi 17 novembre 2011

jeudi 15 décembre 2011

CHU Rouen

1 rue de Germont 76031 ROUEN
Pavillon Dévé 1^{er} étage du service ORL
Permanence à partir de 14 h

mardi 6 septembre 2011

mardi 8 novembre 2011

mardi 13 décembre 2011

CHU Saint-Etienne

avenue Albert Raiuond
42270 Saint-Priest-en-Jarez
« local des usagers » hall C-D de
l'hôpital Nord.

Permanence de 10 h à 12 h 30

mardi 30 août 2011

De nouvelles dates seront affichées
dans le service et sur notre site.

CHU Bretonneau - Tours

2 boulevard Tonnellé 37044 TOURS
Le service déménagement, la salle sera
affichée dans le service et sur notre site.
Permanence de 14 h à 16 h

mardi 20 septembre 2011

mardi 18 octobre 2011

mardi 15 novembre 2011

Hôpital Beaujon

100 Bd du Général Leclerc 92110 Clichy
Dans la salle de réunion au 4^e étage de
la polyclinique Jean Beaumann
Permanence de 11 h à 16 h

mardi 20 septembre 2011

mardi 18 octobre 2011

mardi 15 novembre 2011

mardi 13 décembre 2011

L'Institut Saint-Pierre, Palavas

371 av. de l'Evêché de Maguelone
34250 Palavas-les-Flots
Demander Mr Zirah, délégué CISIC
pour la région Languedoc-Roussillon
Dans le bureau n° 5,
Permanences de 10 h à 12 h

mercredi 14 septembre 2011

mercredi 16 novembre 2011

mercredi 25 janvier 2011

Sur RDV au 04 67 07 04 71
ou cisicsud@esii.com

mercredi 12 octobre 2011

mercredi 14 décembre 2011

Région PACA

Dominique Pastour vous reçoit sur rdv.
Tél. : 09 66 43 05 47 ou 06 31 47 98 61
Mail paca@cisic.fr

Éditorial suite

Il est de notre responsabilité à tous de rester vigilant quant à la « protection » de notre implant cochléaire pour son entretien et de veiller à la véracité des termes de la déclaration de sinistre en cas de besoin. Cela à malheureusement un coût et il sera indéniablement répercuté en fin de compte sur nos échéances. Pensez-y !

Avant de vous souhaitez de bonnes vacances, nous vous rappelons notre rendez-vous annuel pour notre 9^{ème} AG et journée d'information complète qui se déroulera à la Fiap Jean Monnet à Paris, le samedi 1^{er} octobre. Nous espérons qu'à cette occasion vous viendrez très nombreux et que cela sera, comme toujours, un moment de convivialité et d'échanges d'informations vous permettant de vivre pleinement avec votre implant. Si les vacances sont pour vous source de déplacement loin de chez vous, n'oubliez pas les accessoires (piles etc...) qui par leur absence pourraient les gêner. Nous vous souhaitons un excellent moment de lecture de Ouïe-dire en espérant qu'il saura vous intéresser et vous être utile. Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes vacances et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Jean-Jacques Wolff

Une journée cisic dans les Alpes



C'était le 27 novembre dernier, il faisait beau à Grenoble et les montagnes enneigées nous faisaient de l'œil. Nous étions réunis au Dauphinel pour une journée de rencontres et d'informations, et comme toujours, l'ambiance était chaleureuse, nous étions tous gourmands d'apprendre des choses nouvelles, impatientes de poser des questions et de nous communiquer nos propres expériences. La journée a débuté par un exposé du Pr. Sébastien Schmerber, chirurgien implanteur au CHU de Grenoble exposé très riche et bien documenté qui a passionné l'auditoire, comme en attestent les nombreuses questions qui suivirent. Nous avons même pu voir en vidéo la délicate phase d'introduction des électrodes dans

la cochlée, c'était très émouvant. Rien de tel que des schémas ou des photos pour parler à l'imagination ;

Les charmantes orthophonistes du service ORL étaient là aussi et sollicitées pour certaines questions (réglages, téléphone etc...). Notre assureur, M. Maixant, quant à lui, nous a parlé du contrat et de la probable nécessité d'assurer parties externe et interne, au vu des récents problèmes de non remboursement par les caisses de SS en cas de détérioration accidentelle de la partie interne. Après un déjeuner convivial, la visite des stands des fabricants COCHLEAR et MEDEL ont eu un franc succès, de même la présence d'un stand d'aides techniques AUDILO.

Danielle



Dimanche 4 septembre 2011 à partir de 12 h

CISIC ANJOU MAINE vous propose de se réunir pour notre pique nique annuel au parc de loisirs des Sablières à Ecooufiant (49). Point de rencontre à proximité de la maison des maîtres nageurs. En espérant que le soleil sera au rendez-vous, car il n'y a pas de solution de repli en cas de mauvais temps. Venez nombreux, avec vos amis, votre famille, et vos jeux. Sans oublier votre bonne humeur ni votre pique nique !
Dominique PETIT 74 rue de la Chalouère 49100 ANGERS
Tél : 06 17 39 54 71 anjou-maine@cisic.fr

JNA 2011, le jeudi 10 mars au CHU de Rouen

Le Stand CISIC tenu par Joelle Lecoq et Nathalie La Rocca, nos correspondantes sur la région Haute-Normandie a permis d'informer de nombreuses personnes sur l'implant cochléaire



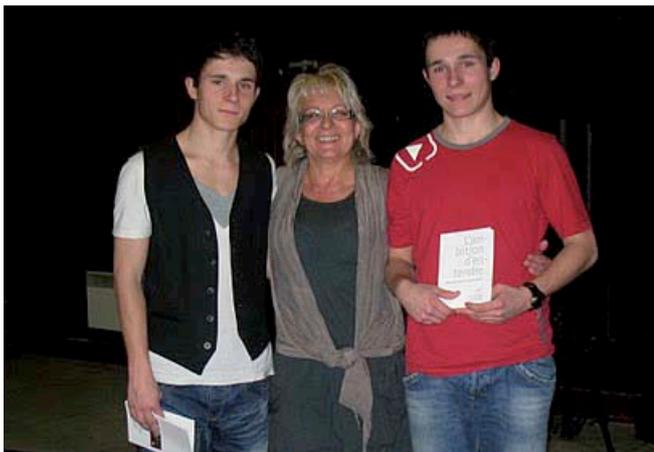
Clermont-Ferrand

il ne s'agit pas ici de la vitrine d'un magasin mais du stand présentation de Cistic lors de ses permanences au CHU de Clermont-Ferrand.



Angers

Les rendez-vous sur Angers se multiplient toujours avec plaisir ! Voici Dominique notre délégué Anjou-Maine entourée de ses deux fils TERENCE et STEVEN.



La Rochelle

Réunion chaleureuse à La Rochelle où une soixantaine de personnes ont vivement échangé un peu avant la fin de la présentation de l'asso et des aides techniques ! C'est dire à quel point les personnes implantées ont besoin de communiquer entre elles... malgré le brouhaha !



Grenoble : Intervention du Pr S. Schmerber, chirurgien au CHU de Grenoble

Cette intervention a été très intéressante mais assez technique, avec un support de diapositives, donc difficile à retranscrire dans son ensemble.

Les grandes lignes ont été les suivantes : les implants actuels sont devenus très performants, très sophistiqués, les progrès vont bien sûr se poursuivre, mais il n'y aura pas de grosses modifications.

Depuis 2009 ils sont plus fins, (25%), plus robustes afin de prévenir les détériorations par chutes, plus étanches.

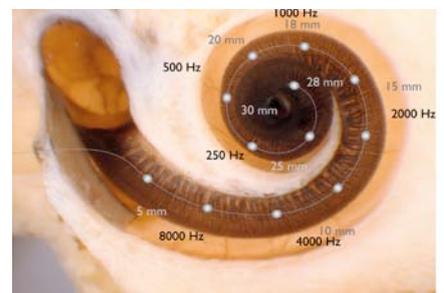
De même les parties internes sont plus flexibles, ce afin de faciliter leur positionnement. Il y a actuellement 2 sortes d'électrodes : soit préformées, pour épouser au mieux la cochlée et se rapprocher de la zone neurale, soit droites.

Le nombre d'électrodes n'est pas à lui seul un critère d'efficacité, c'est la qualité de

l'implant tout entier qui compte. Il faut au minimum 4 électrodes pour comprendre le message sonore. Comme il peut y avoir des différences de forme et de taille entre les cochlées, on s'orientera peut-être vers une personnalisation : des scanners en 3D pourront permettre une modélisation parfaite de chaque cochlée. M. Schmerber a détaillé ensuite les modalités du geste chirurgical, ce qui est un peu ardu à saisir sans diapos. Dans l'avenir, ce geste chirurgical sera robotisé, et oui, on y arrivera !

Comment améliorer l'efficacité ?

Actuellement on cherche à préserver les restes auditifs, c'est à dire les fréquences graves, d'où des implants mixtes, à stimulation à la fois électrique et acoustique. Ainsi les électrodes seront uniquement placées sur les zones de la cochlée dédiées aux



aigus, les cellules sensorielles dédiées aux graves seront préservées et stimulées par signal acoustique comme dans une prothèse classique.

Ne jamais oublier l'importance des aires corticales auditives, ce sont elles qui nous permettent de décoder la parole, d'où l'importance absolue de la rééducation orthophonique.

L'implantation bilatérale est de plus en plus pratiquée, 5 % d'implants bilatéraux dans le monde, surtout chez des enfants.

L'utilisation des plaques à induction est-elle interdite aux porteurs d'implants ?

Les plaques à induction échauffent à haute température les éléments Ferromagnétiques comme l'aimant de la partie interne ou les piles qui sont aimantables de la partie externe... Mais ce phénomène ne fonctionne vraiment qu'à proximité des plaques (quelques centimètres); par précaution il est recommandé une distance de sécurité de 50 cm.

Les porteurs d'implants peuvent-ils s'approcher des ampoules nouvelles générations ?

Le champ électromagnétique généré par les ampoules basses consommations est conforme aux directives de sécurité définies par l'union européenne, et n'a aucun effet sur l'implant cochléaire. Si un effet quelconque, provoqué par ces ampoules, devait être ressenti, il se limiterait à une distorsion du son à proximité de ces dernières.

Doit-on retirer les piles lorsque l'on met son contour dans un déshumidificateur ?

Oui les piles doivent toujours être retirées avant de poser son contour dans ce type de boîtier



NOUVEAU

L'ambition d'entendre, bienvenu dans le monde sonore

Notre association a conçu un livret «l'ambition d'entendre» qui répond en 76 pages à la plupart des questions qu'un candidat à l'implant cochléaire peut se poser, et une

bonne partie peut également intéresser les personnes déjà implantées.

Vous pouvez le télécharger à cette adresse : http://www.cisic.fr/CISIC/media/doccisic/Guide_CISIC_2011.pdf

Il sera mis à disposition des futurs implantés dans les centres d'implantation. Si vous souhaitez en recevoir un exemplaire, merci de nous retourner le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque 5 euros à l'ordre de CISIC.

Association CISIC 41 rue Henri Barbusse 75 005 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

5 euros par chèque à l'ordre de CISIC

Tarif préférentiel de piles et d'aides techniques

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (Piles et aides techniques) en vente sur les sites. Contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents.

Audilo – www.audilo.com

8, Passage des 2 Sœurs – 75009 Paris – Tél 01 40 82 90 78

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 10 h à 18 h

Centre Audition – www.centre-audition.com – Tél 04 66 21 34 11

Assurance : conseils, pour l'été

Le nombre de pertes totales d'implant externe est toujours très important. Il convient de rappeler les règles suivantes :

- Les appareils ne supportent ni l'eau ni le sable,
- N'abandonnez jamais votre appareil :
 - dans une voiture,
 - dans un sac (sur un chariot de supermarché par exemple),
 - dans un vestiaire (salle de sport ou piscine),
- Attention : Les processeurs sont confondus avec des lecteurs MP3, ou des oreillettes type « blue tooth » et sont volés, voire même sur l'oreille de l'enfant,
- Mettez votre implant à l'abri aussi bien de la chaleur que de la pluie,
- Lorsque vous pratiquez une activité sportive, le port d'un bandeau est fortement recommandé pour le maintien de l'implant,
- Retirez votre contour lorsque vous partez en bateau,
- Dans les manèges et parcs d'attractions, retirez votre processeur car il peut tomber et ne plus être retrouvé.

Les assurances Allianz proposent 4 variantes de contrat

- **Option 1 (192 euros/an)** : assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **Option 2 (240 euros/an)** : assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **Option 3 (348 euros/an)** : assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux côtés implantés)
- **Option 4 (396 euros/an)** : assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux côtés implantés).

Vous pouvez assurer vos aides techniques, système FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

Attention : en cas de dommage de votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet Allianz de M. Maixant dans les cinq jours qui suivent la date de l'accident.

Contact : Cabinet Allianz – Jean-Luc Maixant 28 rue de Liège 64000 Pau – Tél. : 05 59 27 81 30

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE : Joëlle Fournil, Trésorière CISIC, 398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys, Tél. : 01 64 79 05 44, Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT : Martine Ottavi, Secrétaire CISIC, 262 rue Lecourbe, 75015 Paris, Tél. : 06 17 39 54 71, Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET : Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change.
Marc Le Roy, webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC). Association loi 1901 n° 0913012932. Tél. : 06 17 39 54 71
E-mail : info@cisic.fr • www.cisic.fr

Directrice de la publication : **Françoise Ernie**, Réalisation : Axiome

Contour d'oreille pour téléphones portables et pour appareils audio

Il existe différents kit main libre à oreillette «inductif» pour téléphone portable et/ou lecteur MP3. Pour l'utiliser avec un implant cochléaire, il est nécessaire que votre processeur dispose d'un capteur magnétique («position T»). Ils permettent une connexion «directe» avec votre implant par voie inductive et filtrent totalement le bruit alentour.



NoiZfree Mobile & Audio : l'oreillette se met sur l'oreille où il y a le processeur de l'implant sans avoir à le brancher à ce contour. Le processeur et l'oreillette sont juste posés côte à côte. Pour écouter, il suffit de basculer son implant en mode « T ».

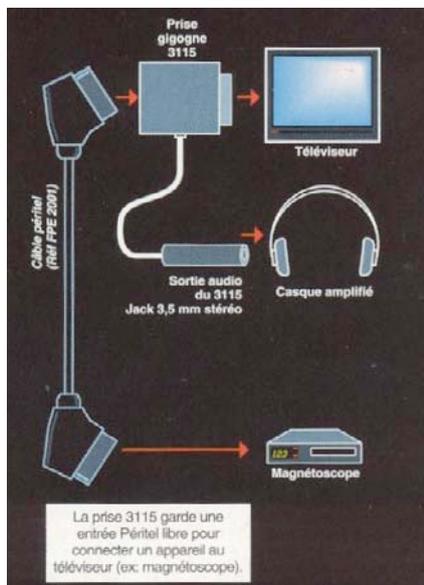


Collier magnétique Amplicom NL 100 : le collier se place autour du cou. Pour écouter, il suffit de basculer son implant en mode « T ». Le signal audio est directement envoyé via la boucle à induction.

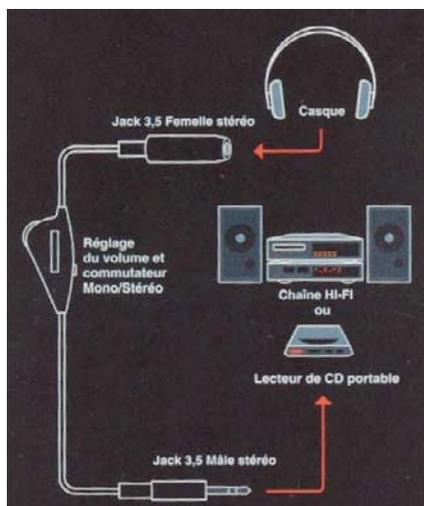
Pour ces 2 systèmes, il suffit de mettre votre processeur sur le programme « bobine magnétique » et de brancher l'un ou l'autre de ces systèmes relié à votre MP3 grâce à l'adaptateur 3,5mmF / 2,5 mmM (fourni avec le système).

Pour écouter la télévision :

A partir du moment où l'on branche un système sur la prise casque de la télévision cela entraîne une coupure de son pour les autres utilisateurs de la télévision. Pour remédier à cela il suffit de brancher derrière la télévision une fiche péritel sur laquelle on pourra brancher le système que l'on veut ; on aura ainsi notre propre source sonore sans perturber les autres personnes qui regardent avec nous la télévision.



Fiche péritel



Rallonge de casque avec molette de son

J'ai effectué un essai avec le collier Amplicom NL100 ainsi que le NoiZfree et cela fonctionne correctement. Il suffit donc d'une fiche péritel (que l'on installe derrière le téléviseur) sur laquelle on installe une rallonge + une rallonge casque pour baladeur avec molette pour le son. Cela est vivement conseillé afin de trouver le niveau sonore qui n'agresse pas car, d'une chaîne à l'autre où lors de la pub, le son a tendance à augmenter et on ne pourra pas utiliser la télécommande pour baisser ou augmenter; grâce à cette molette on aura notre propre son sans déranger les autres utilisateurs qui eux, pourront gérer le son avec la télécommande. Au bout

de cette rallonge on y branche le système que l'on souhaite (Amplicom ou NoiZfree) et ça marche !

Le son est très bon et on l'entend en mono ou en stéréo pour les implantés bilatéraux ou implanté + Aca.

Toute cette installation n'est pas très onéreuse et peut s'acheter dans toutes les grandes surfaces.

Adaptateurs jack

Pour l'utilisation du collier Amplicom NL100, NoiZfree, (et tout matériel utilisable pour entendre en stéréo), il faut la plupart du



temps un adaptateur jack 3.5mm F / 2.5mm M stéréo pour pouvoir relier correctement le matériel à un MP3, un téléphone portable...

Voici 2 modèles de prise jack 3,5mmF / 2,5 mmM

Pour que tout matériel (destiné à une utilisation en stéréo) fonctionne il faut impérativement utiliser la prise à droite de la



photo qui présente 2 traits sur la fiche (et signifie stéréo) ; la 1ère fiche à gauche avec un seul trait est pour une utilisation mono et ne fonctionnera pas avec les aides décrites au-dessus.

Il existe aussi l'adaptateur avec 3 traits : Cet adaptateur servira en cas d'utilisation d'un casque avec micro (stéréo + micro), voir éventuellement avec le téléphone portable sur lequel on branche un câble (mais à vérifier).

Remplacement de processeurs : états des lieux

La prise en charge du renouvellement des processeurs devient possible mais uniquement au bout de 5 ans. De plus, seule l'équipe médicale peut la demander, et dans des situations bien précises : par exemple pour remplacer un processeur trop dégradé ou irréparable pour cause d'obsolescence, ou encore afin d'améliorer les performances du patient en lui faisant bénéficier d'un processeur de nouvelle génération lorsque son processeur est vraiment très dépassé. Dans ce cas, après avoir étudié la nécessité de ce renouvellement, le centre d'implantation prescrit et commande directement le produit remboursable auprès du fabricant.

Nous sommes nombreux à vouloir bénéficier des nouvelles améliorations apportées par les dernières générations de processeurs. Mais comment bénéficier de ces processeurs ? Ces derniers apportent-ils de réels bénéfices aux patients ?

Dans ce dossier nous allons tenter de vous apporter quelques éléments de réponses puis nous laisserons la parole dans ce numéro, aux implantés qui ont bénéficié du Saphyr, le dernier processeur de la marque Neurelec.

«... En effet, nous étions dans une phase où les réglages ne me permettaient plus de marquer un cap important dans la compréhension. En outre, je venais juste de franchir la période de 5 ans, nécessaire (entre autre) pour pouvoir changer de contour sans bourse déliée ! Une autre condition pour effectuer ce changement est la possibilité d'un réel apport supplémentaire par rapport à l'ancien modèle.... » **Marc, Nucleus vers Freedom, Strasbourg**

Les délais d'obtention du nouveau processeur varient selon la manière dont le changement s'opère, il peut aller de 1 mois à plusieurs mois, voire plus. D'après les témoignages que nous avons reçus, il ressort que les démarches sont simples pour le patient dans le cadre d'un changement pris en charge par la Sécurité Sociale.

« ... En ce qui concerne le changement de mon nouveau processeur, je ne me suis occupée de rien, mon centre d'implantation (hôpital Beaujon) a fait le nécessaire pour la prise en charge qui est acceptée maintenant, là aussi c'est un progrès ! » **Sophie, implantée Neurelec, Paris**

«... Suite à un incident technique irréparable sur l'appareil HF microvox, Laetitia ne pouvait plus suivre un cours correctement, j'ai donc dû contacter Montpellier puisqu'aucun Micro ne s'adaptait à son processeur externe, de plus les performances de celui-ci semblaient en nette diminution et en un mois Laetitia n'entendait plus de façon correcte. L'équipe de Montpellier a fait une demande de prise en charge en urgence pour le nouveau processeur externe » **Freedom** » et j'ai fait des démarches de prise en charge du nouveau microphone HF de Phonak à la MDPH. Tout a été pris en charge, nous avons justifié notre demande par la nécessité d'avoir des appareils efficaces pour la poursuite de la scolarité de Laetitia. Les démarches ont pris un mois, les pannes se sont produites en octobre

2009, Laetitia a bénéficié de son nouveau processeur externe en décembre... » **Muriel, maman de Laetitia, implantée Cochlear, Montpellier**
« ... Mes impressions dans l'ensemble sont très bonnes. Cette nouvelle loi de la Sécurité Sociale, m'a permis de changer mes appareils qui avaient sept ans de vie. Cela n'a pas relevé du parcours du combattant; tout est parfaitement synchronisé entre médecin et fournisseur du matériel. Je n'ai jamais eu à intervenir, seulement à dégager un peu de mon temps libre bien sûr, entre les premiers essais avec le régleur en vue du futur changement, les rendez-vous avec le Professeur, enfin les deux réglages prévus pour chacun des nouveaux processeurs. Ces nouvelles lois qui légifèrent le domaine des implants étaient nécessaires, et ne paraissent pas revêtir de caractères contraignants pour le patient... » **Corinne, implantée Medel, Bordeaux**

Il en est de même pour les pannes nécessitant l'intervention de l'assurance.

« Le processus de changement : je ne suis jamais intervenu réglé entre Neurelec et J.L Maixant... » **Jean, implanté, Paris**

Une fois le processeur remplacé, le changement et les améliorations sont sensibles sans pour autant négliger une période d'adaptation plus ou moins longue selon les personnes.

« ... Durant 2 mois j'ai noté mes impressions avant un autre rendez-vous. Cette période d'adaptation est assez fatigante car, même si le son est meilleur, il faut tout de même s'habituer » **Pascal, Saphyr de Neurelec, Nantes**
« ... Lorsqu'elle m'a dit avoir terminé, je lui ai répondu que je pensais qu'il fallait insister, car je ressentais que cet appareil était meilleur que le précédent. Reprise du réglage jusqu'à ce que je me sente bien ; je n'étais pas certain, mais il me semblait qu'il y avait un mieux par rapport au MSP. Après l'hôpital, j'ai repris le volant et me suis mis à parler avec ma femme : c'est là que le mieux est devenu évident, je n'étais pas obligé de me retourner vers elle pour l'entendre » **Christian, MSP vers Nucléus de Cochlear, Besançon**

« Dès les premiers instants, sans même avoir changé les réglages initiaux de mon précédent processeur, j'ai pu découvrir la voix du médecin avec un timbre profond, vibrant, en relief... » **Sophie, Saphyr de Neurelec, Paris**

Une fois passé ce temps d'adaptation, les améliorations apportées sont elles à la hauteur des attentes ? D'après les réponses

que nous avons reçues, les améliorations sont bien au rendez-vous. Il y a bien une évolution mais cela ne résout pas non plus tous les problèmes que certains peuvent rencontrer avec leur implant. En ce qui concerne le Saphyr de Neurelec, que nous approfondirons dans ce numéro, l'impression générale est globalement satisfaisante. Le meilleur confort d'écoute et la présence de la boucle magnétique dans le contour sont les améliorations principalement ressenties par les utilisateurs. La boucle à induction rencontre un vif succès, il est vrai qu'elle était très attendue par les implantés Neurelec.

« Par curiosité, j'ai essayé de remettre les anciens processeurs pour constater que tous les bruits étaient beaucoup plus agressifs et métalliques. La deuxième série de tests s'est poursuivie en juin 2010 avec l'essai de la boucle magnétique et la prise auxiliaire. Ces tests par contre n'ont pas été satisfaisants (la boucle ne fonctionnait pas sans grésiller et la prise auxiliaire trop étroite rendait difficile le branchement de tout accessoire). Suite à ce constat, les 2 processeurs Saphyr ont été échangés en novembre 2010 en remédiant à ces défauts. Mes impressions finales : je dispose désormais de 2 processeurs Saphyr dont je suis entièrement satisfaite. La qualité du son est supérieure. La prise auxiliaire permet l'utilisation, sans difficulté du système HF de Phonak sur une plus longue portée sans générer de grésillements. Résultat très satisfaisant avec l'utilisation du câble audio pour écouter la musique. La bobine magnétique fonctionne sans grésillement. J'ai opté pour le pourcentage 100 % bobine ce qui me permet d'utiliser mon téléphone portable sans être incommodée par le bruit ambiant. J'utilise le NoizFree ou collier Amplicom qui me permettent tous les deux l'écoute en stéréo si besoin. La boucle Field donne également de très bons résultats. Sur la version BTE le résultat est très satisfaisant ; je ne suis plus incommodée par cette résonance que je ressentais auparavant. La consommation des piles est légèrement supérieure (les 2 piles durent 2 jours alors qu'elles duraient 3 jours auparavant). Sur la version SP le résultat est très satisfaisant et la consommation des piles est beaucoup moins importante (les deux piles durent sept jours alors qu'elles duraient trois jours auparavant). Je peux donc dire que le Saphyr est pour moi une petite merveille... » **Pascal, Nantes**

« En gardant toujours les mêmes fonctions : **La fonction 1 haute résolution**

+ antidiaphonie + auxiliaire (micro controlatérale)

Elle me convient en situation normale, la compréhension reste bonne, je commence à être un peu gênée lorsque les sons graves dominent,

La fonction 2 haute résolution + antidiaphonie + técoil 95/5]

Elle est parfaite dans toutes les écoutes, la radio je comprends tous les mots à 100 %, la musique est très agréable, mais la compréhension des paroles d'une chanson reste très difficile sauf si je connais déjà les paroles, Au téléphone dans un environnement bruyant c'est parfait j'ai très bien compris mon interlocuteur.

La fonction 3 haute résolution

+ antidiaphonie + bruits++ + auxiliaire (micro controlatérale)

Très bien dans un environnement très calme à condition que les graves ne dominent pas, si non je suis gênée par la résonance et une sorte de son double ;

La fonction 4 haute résolution

+ antidiaphonie + bruits-- + auxiliaire (micro controlatérale)

Je l'ai utilisée dans des environnements très bruyants, j'ai perdu ma compréhension je n'arrive plus à dissocier le bruit et la parole, j'ai demandé à augmenter les aiguës et diminuer les graves, avec le SAPHYR l'environnement bruyant est plus supportable,

moins agressif, ce qui me permet de mieux comprendre dans le bruit. En visitant l'hippodrome de Vincennes où j'ai écouté différents guides qui expliquaient le fonctionnement de l'hippodrome, la réception des chevaux, comprendre les jeux du tiercé, j'ai dîné au restaurant de l'hippodrome. Cette soirée a été enrichissante pour moi, mon mari a été stupéfait de voir que j'avais compris tout ce que les guides avaient expliqué et j'ai pu constater que le SAPHYR est beaucoup plus performant que le BTE. Mon écoute continue à s'affiner de jour en jour. **Joëlle,**

Dammarie les lys

« Meilleure compréhension des conversations. Les bruits très gênants avec le Digi SP sont bien accueillis avec le Saphyr. La compréhension des chanteurs et des morceaux de musique sont nettement meilleurs avec le Saphyr. Une avancée importante de la compréhension. Une avancée majeure avec cet appareil, mais il ne fait pas de miracle. C'est peut-être à la prochaine génération que cela deviendra intéressant pour exercer n'importe quel métier » **Dominique, Paris**

« J'ai pu ressentir une grande différence et un réel progrès aussi pour écouter la musique et utiliser la boucle magnétique au cinéma. Le son est d'une extrême finesse et me rend encore plus sensible... » **Sophie,**

Garancières

Le changement de processeur apportent donc aux patients des améliorations importantes au regard de leur ancien appareil : confort d'écoute, meilleure compréhension... Il faut également tenir compte du temps d'adaptation nécessaire pour pouvoir apprécier pleinement ces changements, temps plus ou moins long selon les personnes. L'impression positive que dégagent ces témoignages ne doivent pas faire oublier les inconvénients du nouveau processeur, car il y en a aussi. Ce qui revient le plus souvent c'est l'augmentation de la consommation de piles.

Pour conclure il semble que le remplacement des processeurs ne soit pas un parcours du combattant pour le patient du moment que les procédures sont strictement suivies par les patients d'une part et par le corps médical d'autre part. Cependant il faut souligner que ces remplacements ne sont pas « automatiques » et répondent à des procédures strictes suivant le cas de chacun.

Dans les numéros suivants, nous vous ferons part des impressions ressenties par les patients Advanced Bionics, Cochlear et Medel qui auront bénéficié des nouveaux processeurs. N'hésitez pas à nous apporter vos témoignages à ce sujet par courrier ou par mail.

V. Lallemand

La scolarisation de Thibaut

Le 16 mars 2008, 13 h 45 : l'un des plus beaux jours de ma vie. Thibaut, une cinquantaine de centimètres à peine, vient de naître. Sa sœur, Clara, 3 ans, est très fière de pouvoir enfin serrer dans ses bras, son petit frère, dont elle entend parler depuis plusieurs mois. Heureusement, le dépistage néonatal de la surdité était déjà pratiqué dans cette maternité de Charleville-Mézières. Celle-ci, qui vient tout juste d'être rénovée, est en cours de déménagement, les tests d'audition n'ont donc pas été faciles à réaliser et n'ont pas été concluants. Un rendez-vous nous est alors donné le 1^{er} avril. Ce jour là, seule ma femme peut y être présente et à 16 h, c'est le coup de téléphone dont je me vois encore croire à un joli poisson...

Et pourtant non, Thibaut est bien malentendant. Dès lors, on nous dirige vers des spécialistes O.R.L. de Reims qui confirmeront par un PEA la une surdité sévère à 90dB. Je me souviens surtout d'une phrase maladroite de la part du professeur : « c'est un cas qui m'intéresse ». Ce jour là, j'avoue lui en avoir voulu. Mon fils, un cas... Un mot si banal, mais qui a raisonné telle une bombe dans ma tête... Aujourd'hui, je lui suis plus que reconnaissant parce qu'en fait, je me suis rendu compte que c'est une personne passionnée, à l'écoute de ses patients et disponible dont je suis maintenant sûr que ce mot n'était qu'une simple maladresse. La semaine suivante, nous avons alors rencontré toute une équipe : professeur, audioprothésiste, orthophoniste, psychologue. Cette journée fut cependant comme une déchirure. Une peur nous envahissait : comment allions nous communiquer avec notre fils et échan-

ger des émotions au quotidien. Cette équipe, très organisée et complice, a essayé tout de suite de nous rassurer, nous a expliqué clairement les conséquences et nous a expliqué les démarches à effectuer. L'orthophoniste a commencé à suivre Thibaut à raison de 2 fois par mois jusqu'en août. Je m'imaginai déjà toutes les difficultés que Thibaut pourrait rencontrer au cours de toute sa vie. Toute la famille en était abasourdie car il n'y avait jamais eu d'antécédent dans la famille. Le plus dur, ce sont les films que l'on se fait face à la méconnaissance. Lorsqu'une chose nous échappe, lorsque pour la première fois, on perd le contrôle de la situation. S'ajoute à cela le sentiment de culpabilité... Coupable de rendre peut être la vie, qui ne vient à peine de commencer, plus compliquée à notre fils. Culpabilité qui m'a décidé à ne pas avoir de 3^e enfant. Par la suite, les tests génétiques ont fait apparaître une mutation du gène de la connexine 26 chez les 2 parents.

Dès 2 mois (mai 2008) Thibaut a eu ses premiers appareils auditifs. Clara, qui voit ses appareils pour la première fois en pleure. Est-ce que ça lui fait mal ? En septembre une orthophoniste du CAES (Centre d'Audio-phonologie et d'Education Sensorielle) de Charleville-Mézières est venu une fois par semaine à la maison durant la première année. Nous avons alors, de suite, commencé la langue des signes française afin de pouvoir rapidement et plus facilement communiquer avec Thibaut. Ce n'est pas simple de changer de mode de communication. Au lieu de prêter le maximum d'attention à notre ouïe, il faut apprendre à la prêter à notre vue. Etre à l'affût du moindre détail. Notre première

réelle difficulté fut la prise en charge par notre sécurité sociale et mutuelle qui pendant 2 ans ne retrouvait jamais la prise en charge de Thibaut à 100 %, bien qu'acceptée. Impossible de le faire apparaître sur les données de la carte vitale car cela n'est pas dans les textes officiels... De nombreux remboursements difficilement effectués. Et pourtant, ce fut de nombreux déplacements pour réglages d'appareils, audiométries et actes médicaux... Thibaut va avoir 3 ans et des erreurs sont encore régulières.

Les mois passent et les angoisses s'estompent, mais de nouvelles font leurs apparitions. Après quelques réglages, il apparaît que les appareils de Thibaut ne sont plus suffisamment efficaces (mars 2009). De nouveaux appareils, plus performants, sont alors utilisés. De décembre 2008 à juin 2009, Thibaut est régulièrement malade. Les mesures deviennent de plus en plus difficiles. En juillet 2009, les résultats étant de moins en moins concluants, on nous propose alors l'implant cochléaire. Des mesures audiométriques sont, cependant, réalisées afin de vérifier le gain apporté par ses appareils sans que Thibaut ne soit malade, mais c'est la dégringolade. Le choix ne fut pas simple... Le 14 septembre 2009, Thibaut est opéré. Le plus dur est de le voir partir, sous tranquilisant, dans les bras d'une infirmière qu'il ne connaît pas, nous faisant un petit coucou avec un grand sourire. Deux heures d'attente interminables... Une journée ronchon et c'est reparti. La cicatrice est vraiment belle. Début octobre, c'est l'activation, l'orthophoniste du CAES nous accompagne. Elle avait auparavant préparée Thibaut à l'opération

par des jeux avec des masques médicaux. Dès l'activation c'est un Thibaut très intrigué cherchant du coin de l'œil à comprendre les événements nouveaux.

Les réglages reprennent durant plusieurs mois. En juillet 2010, les résultats commencent vraiment à devenir satisfaisants. Thibaut cherche de plus en plus à discuter, prononce de plus en plus de mots et formule de petites phrases. Il se met même à chanter et reste toujours aussi complice avec sa sœur. On voit très bien qu'il y prend énormément de plaisir et communique par des gestes, la voix et a un visage très expressif. Les cours d'orthophonie prennent le rythme de 2 séances par semaine.

A l'école du village, les pré-inscriptions pour les moins de 3 ans ont débuté en Mai. Ancien Président de l'Association des Parents d'Elève de cette école, j'avais dès la naissance de Thibaut, informé et demandé des renseignements au directeur pour la future scolarisation de Thibaut. En mai, n'ayant pas de résultats satisfaisants et Thibaut n'étant pas encore propre, nous ne pensions pas possible de l'y inscrire. Arrivé en septembre 2010, les résultats sont plus que surprenants. Thibaut communique de plus en plus et on en arrive à se poser la question de sa scolarisation puisque Thibaut est jugé apte par l'équipe du CAES. Nous avons donc voulu prendre contact et rendez-vous avec le directeur le 7 octobre 2010. Rendez-vous que nous n'avons jamais pu obtenir et dont le directeur nie encore la demande... Ce jour là, il nous a demandé la raison de notre rendez-vous : l'inscription de Thibaut avant ses 3 ans, âge à partir duquel nous demanderons une scolarisation partagée entre le CAES de Charleville-Mézières et l'école du village. Cette scolarisation aurait permis à Thibaut de se familiariser avec les lieux et personnes et de faciliter sa socialisation. Thibaut aurait pu s'habituer au monde de l'école avant de partir à ses 3 ans en taxi à 15 kilomètres de son domicile pour le CAES, école dont il ne connaît pas les règles mais où il connaît au moins les lieux. De suite, le directeur nous indique la clôture des inscriptions mais doit cependant voir avec l'enseignante en charge de la classe de Très Petite Section (TPS). Nous contactons alors l'enseignante et lui expliquons la situation. Elle nous indique que ce ne sera pas possible surtout que Thibaut n'a pas d'AVSi. Elle nous dit avoir déjà eu un enfant atteint d'autisme et que ce n'était vraiment pas simple...

D'après les chiffres de l'INSEE, une scolarisation précoce influe de manière positive sur la scolarité de l'enfant. En effet, la scolarisation dès 2 ans présenterait des avantages en terme d'acquisition qui se maintiendraient jusqu'au CM2. (86 % des élèves scolarisés à l'âge de deux ans entrent à l'heure ou en avance en 6^e, contre 82 % pour ceux scolarisés à trois ans, soit un écart là aussi de 4 %. C'est une autre raison, nous laissant supposer que la scolarisation à 2 ans et demi de Thibaut aurait pu lui être favorable. Le lendemain, après avoir été en contact avec la directrice du CAES, le directeur de l'école nous rappelle nous indiquant que ce serait impossible et que la décision est ferme. Les inscriptions étaient clôturées

avec l'accord de Monsieur le Maire et il y avait 26 élèves dans cette classe ce qui était déjà trop. Ce ne sera pas avant l'an prochain. L'accueil l'après-midi à partir de mars serait inutile, de plus il a été demandé aux parents d'enfants en TPS de ne pas les mettre à l'école l'après-midi faute de lits. Nous avons alors décidé de rencontrer Monsieur Le Maire, responsable des inscriptions. Celui-ci nous a paru indigné. Il nous indique avoir accepté de nombreuses dérogations afin de limiter la fermeture de classe et qu'il ne comprend pas que l'on puisse refuser un enfant du village. Il donnera son avis et son soutien en conseil d'école mais ne pourra en faire plus. Dès lors, nous essayons de faire comprendre les raisons de notre non pré-inscription de mai : La méconnaissance des résultats de l'implant.

Les parents d'élèves soulèvent, même, le problème en conseil d'école mais le directeur hésite à répondre étant donné que cela ne concerne qu'un seul enfant. Cependant, dans le compte-rendu, il n'hésitera pas à faire clairement apparaître son identité...

Les quelques rapports que nous avons eu avec les membres de l'école du village (directeur, enseignante et inspecteur) n'ont pas vraiment été élogieux :

- « je ne prendrai Thibaut que lorsque j'en serai obligé »

- l'école l'après-midi serait inutile puisqu'il y a la sieste et qu'il n'y a véritablement qu'une heure de travail après celle-ci.

- nous devons prendre nos responsabilités en tant que parents et inscrire Thibaut quelque soit le problème en mai

- « Thibaut sera sûrement mieux dans une autre école référente plus proche du CAES ».

- il n'a pas été inscrit en mai, et nous sommes en octobre, c'est dommage (avec un large sourire), mais revenez l'an prochain avec, surtout, une AVSi à 100 %.

- « un projet d'accueil, ah non monsieur, ne jouez pas avec ces mots là, votre enfant n'a aucun handicap, c'est un enfant comme les autres »

- « vous vous pliez aux exigences de l'école et de son directeur »

- « L'arrivée en cours d'année, ne pourra être profitable ni pour votre enfant, ni pour les autres enfants qui ont déjà établi un climat de confiance avec l'enseignante. Croyez en mon expérience. »

Bien sur tous ces propos n'ont toujours été donnés qu'oralement... Personnes ne les confirmera...

Nous avons, par la suite, cherché à discuter avec l'enseignante qui paraissait réticente afin d'expliquer et de rassurer. Elle nous a renvoyé sur sa collègue, nous indiquant qu'elle l'accepterait peut-être. Nous avons donc été discuté avec celle-ci mais les classes ne correspondaient bien évidemment pas de plus, partant en congé maternité, ce serait une remplaçante qui serait concernée. Une heure après cette discussion, le directeur nous appelle directement à notre domicile et nous interdit de dialoguer avec ses enseignants nous accusant, en plus, de faire preuve de manipulation.

Le 11 novembre 2010, lors du défilé traditionnel, j'ai, suite à tous ces propos, sereinement refusé la main tendue de la part du directeur, mais m'en suis excusé le lendemain. Après

tout cela, nous sommes accusés de faire preuve de susceptibilité et je suis qualifié de personne violente... (courriel envoyé par le directeur après mes excuses : « Certains comportements, certaines paroles ont été emprunts d'une violence avérée et il m'a fallu beaucoup de patience, de sang-froid et de ressources pour rester lucide et responsable tout au long de cet épisode qui s'ajoutait à d'autres soucis professionnels que je devais mener de front. » (Bref, son départ à la retraite). Je n'ai pourtant ni fait preuve de violence verbale et encore moins physique à part ce refus de main tendue... Le raz le bol s'installant, j'ai contacté l'EN ASH (Inspectrice de l'Education Nationale de l'Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés), qui, en quelques heures s'est chargée de contacter le professeur référent du secteur et l'a chargé d'organiser une réunion avec toutes les personnes concernées (école du village, équipe du CAES et parents). L'inspecteur de l'école aurait lui même fini par proposer des temps d'adaptation...

Malgré la loi du 11 février 2005, même si les parents en font la demande, la scolarisation à partir de trois ans reste au bon vouloir des personnes.

La réunion prend en compte les disponibilités de chacun et la date du 31 janvier 2011 est convenue. Le but : préparer la scolarisation de Thibaut pour septembre 2011. Pour le directeur, l'école n'a jamais accueilli d'enfant de moins de 3 ans en cours d'année et cela ne changera pas. Tous les points sont abordés et pour une fois nous sommes écoutés et justifions de notre demande. Pour cette année scolaire, Thibaut sera, comme convenu, accueilli à partir de ces 3 ans (mars ou avril 2011) au CAES dès réception de la notification MDPH mais ne le sera pas l'après-midi à l'école du village, l'heure suivant la sieste étant jugée comme inutile, mais pour qui ? Thibaut sera accueilli environs 2 fois en fin d'année scolaire à l'école du village afin de faire connaissance avec les autres enfants de l'école. Voilà ce que cette école est capable de fournir comme efforts. C'est finalement, peut être, mieux comme cela... L'an prochain, il pourra continuer à aller au CAES le matin et ira l'après-midi dans l'école du village. J'avoue avoir espéré, cependant, beaucoup mieux pour cette année. Pour finaliser la réunion, le directeur avoue se réjouir de s'être limité à sa simple réponse institutionnelle, car il lui semble, qu'intégrer Thibaut trop tôt, n'aurait, pas permis ce dialogue et cette organisation... Il lui est rappelé, cependant, que tout ceci aurait bien entendu été effectué dès lors que la scolarisation de Thibaut aurait été autorisée.

En tout cas, nous remercions vraiment du fond du cœur toute l'équipe de spécialistes de Reims, l'équipe du CAES de Charleville-Mézières et l'équipe d'inspection ASH pour leur encadrement, soutien, écoute, précieux conseils et dynamisme. Toutes ces personnes ont fait preuve d'énormément de compassion et affirmé par leurs talents, leur vocation. Merci également aux nombreuses personnes qui nous ont affiché leur soutien dans nos démarches et avons malgré tout fait de rencontres plus qu'enrichissantes.

Sébastien F.

La Méthode Verbo-Tonale du Professeur Petar Guberina, méthode de rééducation de la parole et du langage basée sur le développement des capacités auditives.

Créée dans les années 50 et introduite en France courant des années 1970, la méthode verbo-tonale élaborée par le professeur Guberina et son équipe au centre de Zagreb en Croatie, voit son application s'exercer auprès d'enfants déficients auditifs dans les centres spécialisés.

Le système verbo-tonal base sa théorie sur les liens existants entre les bandes de fréquences des sons (tons) complexes et la perception de la structure phonétique et linguistique dans l'audition normale et pathologique.

Cette méthode est le fruit de recherches scientifiques pluridisciplinaires dans les différents domaines de la communication orale. Sa philosophie humaniste considère l'homme dans sa globalité et appuie les principes de sa méthodologie sur les potentiels individuels de chaque sujet et non sur ses manques.

Oraliste, corporelle, proprioceptive et affective, elle accorde une attention toute particulière au rétablissement de la boucle audio-phonatoire et à la réhabilitation de la fonction auditive au service de l'apprentissage de la parole et du langage, et ce dès l'éducation précoce.

La méthode verbo-tonale considère le langage dans la manière dont il se réalise en tant qu'acte de communication, non comme un ensemble de sons signifiants organisés mais comme une production du corps tout entier. Elle donne une importance primordiale aux éléments suprasegmentaux du message linguistique oral véhiculés par la prosodie dont l'intonation et le rythme sont les composantes essentielles.

En effet les intensions du message oral ne sont pas exclusivement portées par les mots ; l'intonation, le rythme, l'intensité, les pauses, les tensions, les gestes expressifs, les mimiques, les attitudes, l'affectivité interviennent également dans la transmission du sens.

L'enfant se sert très tôt de l'intonation déjà porteuse de sens ; vers quatre mois selon certains travaux de psychologie. Il acquiert d'abord l'intonation et le rythme avant d'acquiescer tous les phonèmes et formes morphologiques de la langue. La méthodologie verbo-tonale va donc lier apprentissage de la parole et de la prosodie avec l'éducation auditive. Elle centre les besoins de cet

apprentissage sur les capacités de réception de la parole dans ses composantes globales, auditives, visuelles, tactiles, corporelles, favorisant ainsi une proprioceptivité des sensations sonores, corporelles et rythmiques pour aboutir à la production orale la plus adaptée.

Le développement du langage de l'enfant déficient auditif est fondé sur une adaptation des processus d'acquisition de l'enfant entendant. La méthode verbo-tonale offre à travers ses principes didactiques divers supports pédagogiques complémentaires et stimulants qui s'articulent autour d'une dynamique partagée, fondée sur l'affectivité et le ludique.

Appliqués en groupe et en rééducation individuelle les divers procédés didactiques de la méthode verbo-tonale sont :

- **L'éducation auditive** en lien avec la prononciation et le contrôle audio-phonologique, pour apprendre à se servir de façon optimale des aides auditives, implant ou contour.
- **Le rythme corporel**, discipline qui utilise la macro-motricité pour accéder à la micro-motricité des organes phonateurs, provoquer et corriger la parole par le biais de jeux rythmés, de mouvements corporels précis correspondant à chaque phonème du français.
- **Le rythme musical**, discipline qui permet l'affinement de l'audition et la mémorisation du langage par le biais de comptines syllabiques et de jeux rythmés en voix chantée et parlée.
- **Les leçons de langage** structuro-global audiovisuelles qui permettent de mettre en place des structures linguistiques et d'entraîner la morphosyntaxe à partir de situations de vie souvent sous forme de dialogues présentés en scénettes.
- **Le graphisme phonétique** qui est une technique d'aide à la mémorisation et la compréhension de l'oral par une représentation graphique de la prononciation dans la phase de pré-écriture et de pré-lecture.
- **La rythmique digitale** qui entraîne la motricité fine par l'intermédiaire de jeux rythmés des doigts et des mains.

Toutes les disciplines de rythmique phonétique et de graphisme sont exercées en parfaite synchronisation avec l'émission orale adéquate car le mouvement induit la parole.

Développer les compétences auditives et perceptives afin d'établir un système de référence permet d'accroître la compréhension et la qualité du message oralisé sur le plan vocal, intonatif et articulatoire. Le développement des capacités auditives est indispensable pour accéder à la parole.

C'est par la mise en corrélation de tous les stimuli, corporels, sensoriels et auditifs que s'applique la méthode verbo-tonale dans laquelle théorie et pratique sont en continuelle interaction. L'affectivité et la pragmatique jouent un rôle prépondérant dans sa pratique auprès des enfants ce qui en fait une méthode dynamique.

De par la richesse de son contenu didactique la méthode verbo-tonale a des champs d'application divers tels que : l'enseignement des langues étrangères, les troubles de la parole, du langage et de la communication dans différentes pathologies, l'alphabétisation. C'est par deux citations du Professeur Guberina que je terminerai ce bref article.

« Les émissions acoustiques sont captées en fait par tous les sens : auditif, visuel, tactile (somatosensoriel), vestibulaire...C'est la structure perceptive du cerveau qui organise en une seule unité perceptive les influx nerveux partis d'un grand nombre d'organes sensoriels. »...« L'unité et la fonctionnalité corps-cerveau ressortent très clairement des phases de rééducation d'un sujet sourd... »

Viviane LE CALVEZ,
orthophoniste/formatrice verbo-tonale

ADVANCED BIONICS SARL

76 rue de Battenheim - 68170 RIXHEIM - France

Tel : (+33) (0)3 89 65 98 00 • Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05

E-mail : info@bionicear-europe.com • www.bionicear-europe.com**Ce qu'AB fait pour Vous**

Notre première préoccupation chez AB est le bien-être des utilisateurs. Bien-être par la conception de processeurs toujours plus évolués qui permettent d'utiliser les stratégies les plus avancées ; Bien-être par la production d'outils de rééducation pour améliorer toujours la qualité d'écoute ; Bien-être encore par le support technique que nous pouvons vous apporter pour bien utiliser et entretenir votre système ou pour vous aider efficacement en cas de panne. Ce sont ces 2 derniers aspects que nous souhaitons développer dans cet article.

Atmosphère Musicale : Prendre plaisir à écouter de la musique.

Déjà disponible depuis quelques temps, il est maintenant d'accès facile et gratuit pour tous les utilisateurs de systèmes Advanced Bionics (à l'adresse : <http://atmo.bionicear.net/fr-201.html>). Cet outil interactif a été spécialement développé pour les personnes qui présentent une déficience auditive. Il ne teste pas

l'audition, il permet simplement de prendre plaisir à écouter de la musique. Il suffit de se laisser guider par les questions qui sont faites pour vous accompagner dans votre apprentissage, mais aussi pour vous divertir. Ce logiciel est composé de 5 chapitres, de difficulté croissante : Ambiance Musicale et Imagination, Reconnaissance d'un instrument de musique, Reconnaissance d'une voix, Reconnaissance de la langue, Indentification des paroles. Installez-vous, écoutez, et avant tout, prenez plaisir.

« Atmosphère Musicale » a été développé par Géraldine Geffriaud, Orthophoniste à l'institut Saint-Pierre, membre du pôle d'Implantation Cochléaire de Montpellier, France.

AB en Ligne**AB en Ligne : L'implant facile à vivre au quotidien**

Voilà déjà un an que votre service « AB en Ligne » dédié au support technique des utilisateurs des systèmes AB est ouvert.

Ce Numéro Vert (0800 926 900 - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h) et cette adresse email (questionutilisateur@abionics.fr) permettent à toutes et à tous de poser des questions sur l'utilisation, l'entretien et la connectique des systèmes d'implant AB.

C'est aussi la possibilité de bénéficier de l'expertise des ingénieurs AB en cas de panne ou de doute sur le bon fonctionnement du système avec parfois l'envoi de matériel de prêt à domicile pour une détection de panne plus rapide et plus facile.

En un an, 700 appels ont été traités et près de 200 articles ont été prêtés pour des essais d'accessoires ou des recherches de panne. Nous espérons que ce service vous a été utile et nous continuons nos efforts pour rendre votre audition plus simple et toujours meilleure avec votre système AB.

Notre Service Clientèle est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h pour toutes urgences (en dehors des heures d'ouverture d'AB en Ligne) et pour toutes commandes au 03 89 65 98 00.

COCHLEAR FRANCE

Cochlear France SAS, route de l'Orme aux Merisiers, ZI les Algorithmes - Bat Homère, 91190 Saint Aubin

Tél : 33 811 111 993

Toujours plus d'informations sur notre site internet : www.cochlear.fr**Découvrez les accessoires qui facilitent le quotidien, et ceux qui embellissent la vie !**

Cochlear met à disposition toute une série de câbles qui permet de répondre à différents besoins tout au long de la journée. Du cordon pour l'utilisation du téléphone portable en passant par le celui audio TV, vous trouverez de quoi vous simplifier l'utilisation des appareils les plus courants tout en bénéficiant de tous les avantages du processeur Nucleus CP810.

Petit rappel : pour l'écoute dans des lieux équipés de bobine magnétique (salle de

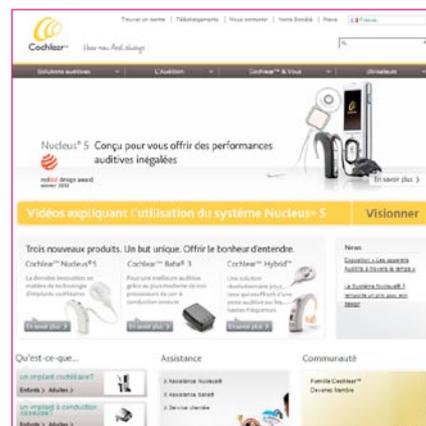
spectacle, administration...), les processeurs Nucleus CP810 sont équipés pour les détecter automatiquement, demandez à votre réglleur si vous souhaitez qu'elle soit activée.

Pour les petits et les plus grands, il est possible de personnaliser son processeur CP810 avec de jolies coques de coloris et motifs variés. L'arrivée des beaux jours, donne parfois envie de mettre de la couleur

dans son quotidien. Ces coques protègent également le processeur d'éventuelles rayures et sont disponibles à la fois pour les modules standard ou compact.

**Nouveau site**

Le site internet Cochlear fait peau neuve. Vous découvrirez des vidéos didactiques, des informations concernant le dépannage, l'utilisation et bien d'autres informations que nous mettons à jour régulièrement.



NEURELEC

2720 ch. Saint Bernard – 06 224 Vallauris – France

tél. : +33 (0)4 93 95 18 18 • Fax : +33 (0)4 93 95 38 01 • Email : contact@neurelec.com • www.neurelec.com

Numéro Gratuit : 0 805 119 118 (depuis un poste fixe ou un mobile en France Métropolitaine)

NEURELEC.COM fait peau neuve :

Début 2010 était lancé le nouveau site internet de Neurelec (www.neurelec.com) proposant un espace totalement dédié à vous, patients, incluant de nombreuses informations et un compte privé.

Neurelec.com, aux couleurs de la nouvelle identité de la société

Neurelec s'engage au quotidien à donner ou redonner l'audition. Une personne qui entend, ou entend à nouveau, n'a plus à devenir ce qui se passe. Entendre, c'est élargir sa vision du monde ! C'est ce qu'inspirent et reflètent la nouvelle charte institutionnelle de Neurelec aux panoramas accrocheurs et son message 'See.Feel.Hear.Live'.

Six sections

Votre espace Patient se compose toujours de différentes rubriques, certaines plus pédagogiques et proposant des informations générales sur la rééducation, les réglages, etc. (Comprendre, Etre Accompagné). D'autres informent directement sur les produits et services de Neurelec (Trouver). Retrouvez en vidéos, en photos, les soins à apporter étape par étape à votre système

externe au quotidien. Afin de garantir un meilleur confort d'écoute, nous vous rappelons qu'il est important d'entretenir votre processeur externe de la transpiration, de la poussière s'accumulant sur la coque. Ces habitudes d'entretien, très simples à adopter, sont à appliquer au quotidien.

Rubrique : J'ai une question...

Vous êtes bénéficiaire d'un système d'implant Neurelec et aimeriez obtenir des conseils utiles, des informations sur son fonctionnement au quotidien, les examens médicaux compatibles, etc. 'J'AI UNE QUESTION' rassemble les questions les plus fréquemment posées par les patients et y répond en un minimum de clics. Essayez-la, et dites nous ce que vous en pensez sur contact@neurelec.com !

Petit rappel : « Mon compte »

Comme à l'habitude, une fois connecté, accédez à des éléments qui faciliteront vos démarches quotidiennes (carnet orthophonique, notes d'informations, brochure sur l'implant cochléaire, bons de commande...). Sur cet espace, il est aussi possible de réac-

tualiser les informations vous concernant (coordonnées) et de nous laisser votre petit témoignage... Donc n'hésitez plus !

Commander des accessoires

- Sur www.neurelec.com, accès par MON COMPTE, il est possible sous cette rubrique de télécharger un bon de commandes accessoires correspondant au type de processeur possédé. Remplissez-le et renvoyez-le au service Administration des Ventes soit par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous, ou par email (scan) à adv@neurelec.com.
- Vous pouvez aussi contacter directement le Service Administration des Ventes par téléphone au numéro gratuit (depuis un fixe ou un mobile en France Métropolitaine) : 0 805 119 118, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : adv@neurelec.com.

Patient – Pro – Corporate

Enrichi de deux sections, Professionnel et Corporate, neurelec.com est aussi un moyen pour votre médecin ORL, votre centre d'implantation, l'équipe médicale d'accéder à des documents assurant votre suivi. L'Espace Corporate présente des informations sur l'entreprise ; notre histoire, notre recherche et développement, la fiabilité de nos produits...

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

400 avenue Roumanille - BP 309 – 06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 04 93 00 11 24 • Fax : 04 93 00 11 25

Email : office@fr.medel.com • www.medel.com • www.vibrant-medel.com

Nouvelle documentation des utilisateurs de l'implant cochléaire.

MED-EL propose désormais une documentation sur la localisation sonore, avec des informations et des suggestions sur comment améliorer ses aptitudes à localiser les sons de l'environnement. Les patients peuvent directement télécharger le fichier sur le site internet de MED-EL (http://www.medel.com/fr/show2/index/id/284/showdir/Sound_Localisation).

Les patients bilatéraux porteurs des implants MED-EL et bénéficiant des toutes dernières stratégies de codage (FS4 et FS4-p), disponibles avec le logiciel MAESTRO 4, bénéficient d'une information temporelle très précise capable de transmettre des indices temporels utilisés pour la localisation sonore (différence d'intervalle de temps entre les deux oreilles). Il est donc attendu que ces patients aient de meilleures performances pour localiser les sons.

4^e Conférence sur la rééducation organisée par MED-EL à Antalya (Turquie)

Les 1^{er} et 2 Avril, plus de 200 orthophonistes et professionnels de la rééducation dans l'implant cochléaire ont été invités à présenter et à partager leur expérience. MED-EL dispose d'un programme complet (« BRIDGE to better communication ») proposant de nombreux outils à la rééducation et à l'évaluation des aptitudes à la communication orale. Vous trouverez de nombreuses informations sur le site internet de MED-EL (<http://www.medel.com/fr/show/index/id/112/titel/Rehabilitation>).

Nouvelle antenne-D : une plus grande autonomie des piles !

Plus fine mais surtout plus performante, elle vous permettra d'économiser vos piles.

Dorénavant, vous pourrez utiliser votre audio processeur jusqu'à 90 heures* soit une semaine d'autonomie. Vous doublez la durée de vie de vos trois piles zinc-air 675. Cette nouvelle antenne augmentera également l'autonomie de votre batterie Da Capo, celle-ci durera toute la journée, jusqu'à 16 heures*, au lieu des 10 heures avec votre antenne actuelle.

Cette nouvelle antenne est dotée d'un nouveau câble plus petit et plus résistant avec un détrompeur pour l'insérer correctement côté processeur (petite flèche rouge) :

Ces antennes sont disponibles en différents coloris et aimant ajustable :

Vous pouvez, dès à présent, acheter l'antenne-D et son câble auprès de notre bureau Vibrant MED-EL à Sophia-Antipolis.

Le prix de la nouvelle antenne-D est de 395,63 € TTC, le câble spécifique à cette antenne D quant à lui, reste au prix de l'ancien câble soit 36,93 € TTC.

La nouvelle antenne-D est compatible avec tous les implants et processeurs MED-EL.

**valeurs données à titre indicatifs et peuvent varier d'un utilisateur à l'autre*

Journée d'information samedi 1^{er} octobre 2011 à Paris

Comme chaque année, nous vous proposons à l'occasion de la tenue de notre 9^e Assemblée Générale, une journée d'informations en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire. **La journée se déroulera le samedi 1 Octobre 2011 à partir de 9h30, à la FIAP JEAN MONNET - 30 rue Cabanis - 75014 Paris.**

Après notre Assemblée Générale, Jérôme Goust, consultant « vie quotidienne et audition » (www.l-ouie.fr), implanté cochléaire bilatéral, auteur de « audition et vie professionnelle » et du « guide des aides techniques pour les malentendants et les sourds » animera une conférence sur le thème : « **Des aides techniques au cerveau, de l'auto-rééducation assistée à la vie quotidienne** ». Après la conférence, Jérôme Goust effectuera une vente et une dédicace de ses livres dans la salle Stockholm dédiée aux aides techniques.

Les représentants des différentes marques d'implant cochléaire, vous proposeront en début d'après-midi des ateliers afin de mieux vous faire découvrir les différentes possibilités de votre implant. Audilo sera aussi présent pour essayer et acheter différentes aides techniques à un tarif préférentiel.

Tous les ateliers, stands et présentations auront lieu au sous-sol de la FIAP.

Pour le déjeuner vous pourrez vous rendre à votre convenance au self-service de la FIAP de 12h à 14h ou dans un restaurant extérieur. En espérant vous avoir nombreux parmi nous ce jour là, nous vous assurons de toute notre amitié.

Catherine Daoud, Présidente du CISIC.

Convocation Assemblée Générale 2011

**Vous êtes conviés à participer à la 9^e Assemblée Générale de l'Association CISIC,
Samedi 1^{er} octobre 2011 à 9 h 30
30 rue Cabanis – 75014 Paris
FIAP Jean Monnet – Amphithéâtre Bruxelles (1^{er} étage)**

Ordre du jour :

- rapport moral présenté par la présidente,
- rapport financier présenté par la trésorière,
- élection du Conseil d'Administration,
- questions diverses, suggestions.

Votre présence sera un témoignage de confiance à l'équipe de bénévoles qui gère l'association et un gage d'intérêt envers notre action d'information sur l'implant cochléaire.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant le pouvoir joint en bas de cette page, en nous retournant ce document à l'adresse suivante :

Association CISIC – 41 rue Henri Barbusse – 75005 PARIS

Catherine Daoud, Présidente du CISIC

POUVOIR

Je soussigné(e) :, membre de l'Association CISIC,

donne pouvoir par la présente à

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le 1^{er} octobre 2011 à Paris, et en conséquence d'assister à cette Assemblée en mon nom, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour.

Le : Bon pour pouvoir
(Mention manuscrite)

Signature